



Madame la Maire Anne Hidalgo
Hôtel de ville de Paris
Place de l'Hôtel de ville
75196 PARIS CEDEX 4

Paris, le 8 juin 2020

Objet : Demande d'intervention au soutien de l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh

Madame la Maire,

En ma qualité de présidente de l'association d'avocats, *Défense sans Frontière – Avocats solidaires*, je me permets de vous écrire pour vous informer de la gravité de la situation de notre Consœur, Nasrin Sotoudeh qui avait été mise à l'honneur par le Conseil de Paris en 2019.

Ainsi que vous le savez, le 19 février 2019, cette avocate iranienne, éminente défenseuse des droits humains, a été condamnée à une peine de trente-trois ans et demi de prison et cent quarante-huit coups de fouet.

A cette peine s'est ajoutée une précédente condamnation à cinq ans d'emprisonnement découverte en 2018, mais prononcée en 2016 « *in absentia* » et sans que notre Consœur ait été représentée par un avocat. Il lui est reproché des crimes concernant la sécurité nationale. Elle est, depuis son arrestation le 13 juin 2018, détenue dans la section des femmes de la prison d'Evin, au nord de Téhéran et privée de l'assistance d'un avocat.

Récompensée par le prix Sakharov du Parlement européen en 2012 et par le prix international des droits de l'Homme Ludovic-Trarieux en 2018, Nasrin Sotoudeh a consacré sa vie à la défense des droits des femmes, des enfants et des opposants politiques arrêtés et détenus sans procès équitable.

Affaiblie et exposée à la pandémie de COVID-19 qui s'est répandue au sein de cette prison, déjà insalubre, surpeuplée et à court de fournitures médicales et sanitaires, sa vie est en danger. Pour prévenir la propagation du virus, le gouvernement iranien a pris la décision de libérer temporairement 85.000 prisonniers. Toutefois, les prisonniers politiques ont été expressément exclus de cette mesure de protection.

En dépit de la mobilisation internationale en sa faveur lors de sa dernière condamnation, Nasrin Sotoudeh demeure toutefois, aujourd'hui encore, détenue et en grand danger de mort.

**défense sans frontière
avocats solidaires**

18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France

+33 (0)6 84 48 97 17

contact@
defensesansfrontiere.org



Au-delà des conséquences de la crise sanitaire, la condamnation et la détention de Nasrin Sotoudeh, sans procès équitable, sont contraires, d'une part, à l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques signé et ratifié par la République islamique d'Iran, d'autre part, aux *Principes de La Havane* relatifs au rôle du Barreau et ses garanties liées à l'exercice de la profession d'avocat adoptés par les Nations Unies, dont l'Iran est également un pays membre.

En ce sens, l'association *Défense Sans Frontière – Avocats Solidaires* exhorte les autorités iraniennes à faire respecter l'Etat de droit et exige la libération immédiate de Nasrin Sotoudeh.

Nasrin Sotoudeh avait été invitée, quelques jours avant sa condamnation, par le Président de la République, au Conseil consultatif du G7 sur l'égalité des sexes.

La France avait ainsi exprimé son attachement au droit fondamental de toute femme et de tout homme à bénéficier d'un procès équitable, d'une défense effective et de l'accès à un tribunal indépendant et impartial.

Nous pensons ainsi qu'il est du devoir de la France d'entreprendre toutes les actions en son pouvoir afin d'obtenir des autorités iraniennes la libération immédiate de Nasrin Sotoudeh et de l'ensemble des avocats et défenseurs des droits de l'Homme détenus en Iran sans procès équitable.

En votre qualité de Maire de Paris, je vous remercie par avance de toute action que vous pourrez entreprendre au soutien de notre Consœur, et qui pourrait notamment prendre la forme d'un nouvel appel à sa libération par le Conseil de Paris.

Je reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires dont vous pourriez avoir besoin, et me permets de vous informer qu'un courrier similaire a également été adressé à Monsieur le Président de la République.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma très haute considération.

Me Martine JACQUIN

Défense Sans Frontière – Avocats Solidaires
Présidente

défense sans frontière
avocats solidaires

18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France

+33 (0)6 84 48 97 17

contact@
defensesansfrontiere.org



**défense sans frontière
avocats solidaires**

18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France

+33 (0)6 84 48 97 17

contact@
defensesansfrontiere.org